

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Hygiène Propreté Stérilisation

Épreuve E2 - U2

ANALYSE DE SITUATIONS PROFESSIONNELLES

DOSSIER TECHNIQUE SESSION 2018

Ce dossier technique comporte 14 pages numérotées de la page 1/ 14 à la page 14/14, et se compose d'un contexte professionnel et des 9 annexes suivantes :

- Annexe 1 : Fiche technique et juridique Gestion des déchets (2 pages)
- Annexe 2 : Classification des DM selon leur criticité
- Annexe 3 : Organigramme de la société « ÇABRILLE »
- Annexe 4 : Extrait du cahier des charges
- Annexe 5 : Plan et surfaces des locaux du bâtiment administratif d'une clinique privée
- Annexe 6 : Cadences de nettoyage / consommation solution et consommable
- Annexe 7 : Fiche Produit Tapi Extract (2 pages)
- Annexe 8 : Fiche Produit Détachant Moquette
- Annexe 9 : Extrait de la convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés du 26 juillet 2011

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
E2 : Analyse de situations professionnelles	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : 1806-HPS AS U2	Page 1 sur 14	

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Située en Normandie la **Clinique « des Ponts »**,
emploi 450 salariés.

L'établissement prend en charge 22 000 admissions par an, dont 72% en service ambulatoire qui permet le retour à domicile le jour même de l'intervention.



Source : clinique-des-ponts.com



22000
Interventions
par an



450
Salariés



215
Lits et places
dont
30 en
ambulatoire



16
Salles
d'opération

La structure dispose 215 lits et places (dont 10 lits de surveillance continue), d'un bloc opératoire moderne équipé pour la chirurgie mini-invasive est dotée de 6 salles d'opération, 2 salles d'endoscopie et d'une salle de surveillance post-interventionnelle, d'un centre d'imagerie médicale, d'espace de consultations spécialisées, d'un centre de kinésithérapie, d'un service de stérilisation interne.

Ses activités sont diversifiées : Chirurgie Orthopédique, Urologie, Chirurgie Viscérale, Chirurgie Ophtalmologique, Chirurgie Oto-Rhino-Laryngologique, Chirurgie Réparatrice, Chirurgie Vasculaire, Gastro-Entérologie, Anesthésie - Réanimation, Imagerie médicale, Kinésithérapie, Endocrinologie, Neurologie, Cardiologie, Soins Urgents.

L'établissement a pour stratégie de développer et moderniser ses plateaux techniques afin de garantir d'une bonne prise en charge médicale.

Le service de stérilisation, pierre angulaire de la lutte contre les maladies nosocomiales, illustre cette stratégie.

Interne et autonome, le service emploie plusieurs agents de stérilisation qui assurent le nettoyage, l'entretien, le conditionnement de l'instrumentation médico-chirurgicale, ainsi que l'entretien des services de stérilisation dans le respect des procédures et des modes opératoires déterminés.

Les agents de stérilisation participent au contrôle qualité lors des différentes étapes de stérilisation et aux actions d'évaluation. Ils participent également au bon fonctionnement des appareils du service de stérilisation.

La zone de lavage s'est récemment dotée de deux laveurs-désinfecteurs d'une capacité de 15 paniers chacun (cf photo). Suite à une procédure d'appel d'offre lancée en février 2017, ces laveurs ont été installés en octobre 2017 et qualifiés selon le projet de norme ISO 15883 (5) en novembre 2017. La procédure de qualification a comporté les étapes suivantes : contrôle de la qualité de l'eau (dureté de l'eau froide adoucie et de l'eau chaude adoucie et résistivité de l'eau osmosée), étalonnage des pompes de produits lessiviels, validation thermométrique (4 sondes filaires embarquées), contrôle de neutralité finale (vérification du pH en phase de rinçage final), contrôle de siccité et recherche de protéines résiduelles (test colorimétrique MERCK).

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
E2 : Analyse de situations professionnelles	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : 1806-HPS AS U2		Page 2 sur 14

Photo: Laveurs-désinfecteurs MIELE G 7828.



Source : www.sf2s-sterilisation.fr/

La clinique « des Ponts » a inclut dans son projet de modernisation l'amélioration de son image de marque. Cette démarche associe l'entreprise ÇABRILLE prestataire de service qui intervient dans tous les services de la clinique, à l'exception du service de stérilisation.

L'entreprise de nettoyage ÇABRILLE est spécialisée dans l'entretien des immeubles et des bureaux : lavage de vitres, nettoyage industriel, ponçage et vitrification des parquets, lavage mécanisé des sols...



ÇABRILLE bénéficie d'une clientèle fidèle et locale située dans une zone industrielle. ÇABRILLE ne cesse de se développer et dégage un chiffre d'affaire d'un million d'euros. Depuis quelques mois, l'entreprise a diversifié son panel de clientèle et a choisi d'être prestataire de services de plusieurs cliniques privées.

Ainsi, la composition des équipes de la société ÇABRILLE permet d'intervenir dans tous les domaines de l'hygiène et de la propreté.



Sources : <http://www.concept-nettoyage.com>



<http://www.dardinier-nettoyage.fr>

Le personnel de l'entreprise est divisé en plusieurs services. Damien MAILLE est le chef d'équipe du service exploitation depuis un an. Il a en responsabilité une équipe de 25 agents de propreté.

L'entreprise ÇABRILLE a pour slogan : « la sécurité en entreprise est l'affaire de tous ».

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
E2 : Analyse de situations professionnelles	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : 1806-HPS AS U2		Page 3 sur 14



ANNEXE 1

FICHE TECHNIQUE ET JURIDIQUE GESTION DES DECHETS

LES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX (DASRI)

I. IDENTIFICATION

Les DASRI sont constitués des **déchets présentant un risque infectieux du fait de la présence de micro-organismes viables ou de leurs toxines**, dont on sait ou dont on a de bonnes raisons de croire qu'en raison de leur nature, de leur quantité ou de leur métabolisme, ils causent une maladie chez l'homme ou chez d'autres organismes vivants.

Font également partie des DASRI, même en l'absence de risque infectieux (**article R. 1335.1 du code de la santé publique**) :

- ▶ les **matériels ou matériaux piquants ou coupants**, dès leur utilisation, qu'ils aient été ou non en contact avec un produit biologique ;
- ▶ les **flacons de produits sanguins à usage thérapeutique** incomplètement utilisés ou arrivés à péremption ;
- ▶ les **déchets anatomiques humains**, correspondant à des fragments humains non aisément identifiables ;
- ▶ les **déchets issus des activités d'enseignement, de recherche et de production industrielle** dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire ;

II. CONDITIONNEMENT ET EMBALLAGE

Les conditionnements, constituant une barrière physique contre les déchets blessants et les micro-organismes pathogènes, doivent être adaptés :

- ▶ au type de déchets produits (perforants, solides/mous, liquides),
- ▶ à la taille des déchets à éliminer,
- ▶ aux flux des déchets produits,
- ▶ aux spécificités internes et externes de la filière d'élimination.

Les DASRI doivent être séparés des autres déchets dès leur production et doivent être placés dans des emballages spécifiques (**articles R. 1335-5 et R. 1335-6 du code de la santé publique**). Tous les déchets mélangés avec des DASRI doivent être traités et éliminés comme eux.

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
E2 : Analyse de situations professionnelles	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : 1806-HPS AS U2		Page 4 sur 14

Les établissements doivent donc **mettre à la disposition des agents plusieurs types de conditionnements avec des capacités et des dimensions adaptées** :

Type de conditionnement	Norme	DASRI perforants	DASRI solides ou mous	DASRI liquides
Sacs en plastiques ou en papier doublés intérieurement en matière plastique	NF X 30-501			
Caisses en carton avec sac intérieur	NF X 30-507			
Fûts ou jerricans en plastique	NF X 30-505			
Minicollecteurs et boîtes pour déchets perforants (piquant /coupants)	NF X 30-500			
Fûts et jerricans pour déchets liquides	NF X 30-506			

Source : www.fehap.fr

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
E2 : Analyse de situations professionnelles	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : 1806-HPS AS U2	Page 5 sur 14	

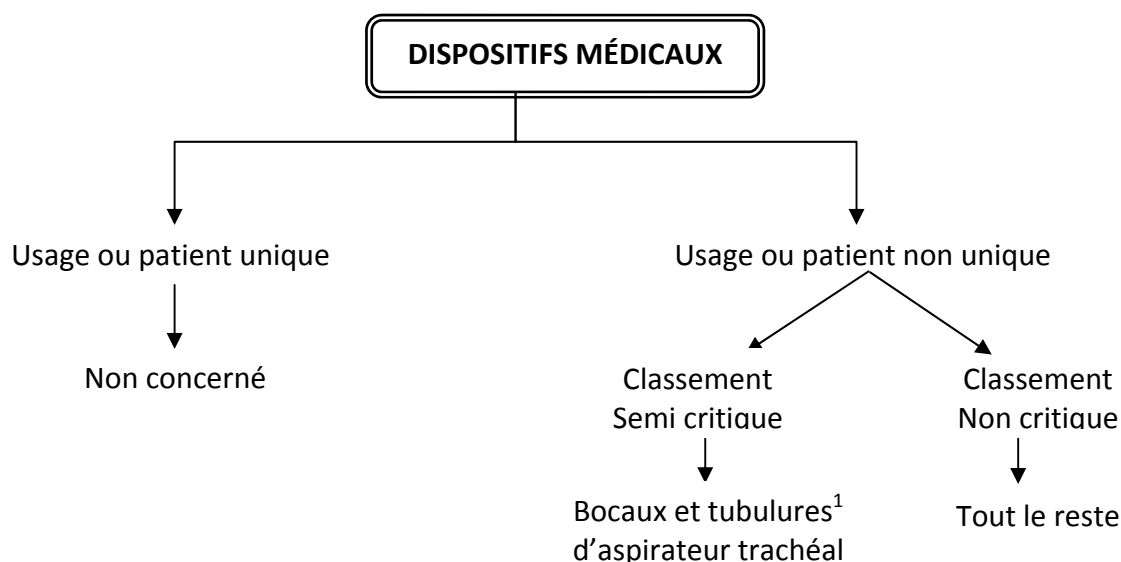
ANNEXE 2

CLASSIFICATION DES DM SELON LEUR CRITICITÉ

Classement des dispositifs et risques infectieux

Dispositif en contact avec l'organisme	Classement du dispositif	Exemple de dispositif	Niveau de risque infectieux
En contact avec le système vasculaire ou avec une cavité ou un tissu normalement stérile, quelle que soit la voie d'abord	Critique	Implants, instruments chirurgicaux	Haut risque
En contact avec une muqueuse ou une peau lésée superficiellement	Semi-critique	Sondes, masques PPC et de ventilation, bouches et tubulures d'aspirateurs trachéaux	Risque médian
En contact avec la peau saine du patient ou sans contact avec le patient	Non critique	Lit médical, pompe à nutrition, déambulateur	Risque bas

Marquage CE : le fabricant doit donner les indications des procédés appropriés au nettoyage et la désinfection.

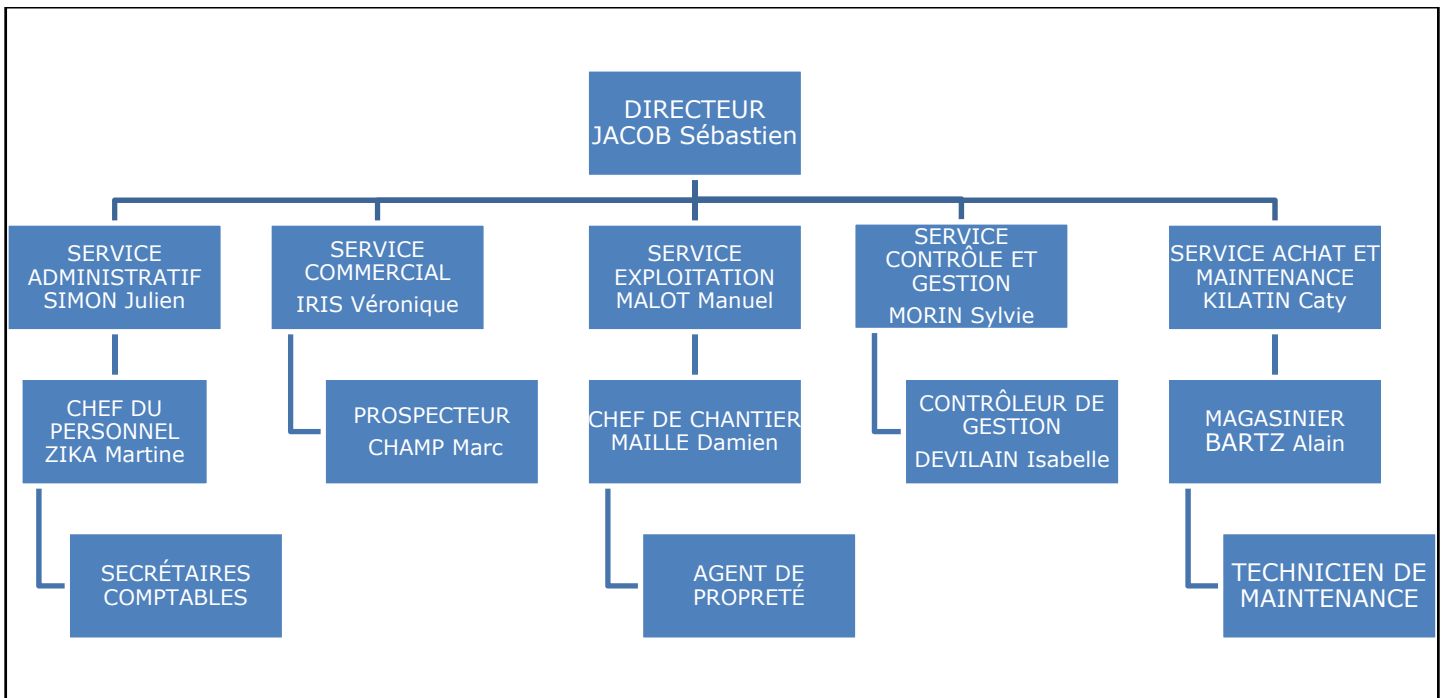


¹ Bien qu'il soit souhaitable que ces DM soient à patient unique, la LPP prévoit à l'heure actuelle qu'ils puissent être réutilisés.

Source : <https://cramif.fr>

ANNEXE 3

ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ « ÇABRILLE »



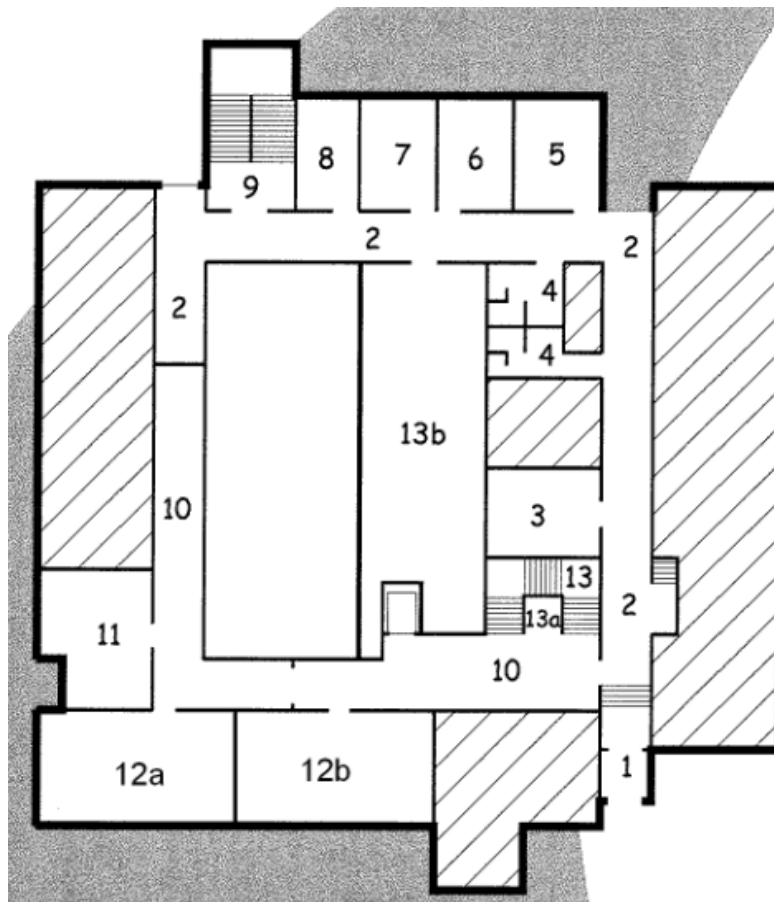
ANNEXE 4

EXTRAIT DU CAHIER DES CHARGES

Entretien journalier
<ul style="list-style-type: none">- Vidage et entretien des corbeilles à papier dans les bureaux et couloirs- Vidage des cendriers extérieurs- Nettoyage de la zone d'accueil- Essuyage des dessus de bureaux (sans déplacement des dossiers)- Essuyage des objets meublants et des sièges- Essuyage des téléphones avec un produit nettoyant et désinfectant- Nettoyage des traces de doigts autour des poignées de portes, et interrupteur- Nettoyage des toilettes- Dépoussiérage des escaliers
Entretien hebdomadaire
<ul style="list-style-type: none">- Détartrage des cuvettes des sanitaires et des urinoirs- Aspiration des chaises en tissu- Aspiration des moquettes- Essuyage et lavage des escaliers- Lavage des escaliers
Entretien mensuel
<ul style="list-style-type: none">- Essuyage des piètements de bureaux et chaises- Lavage des faïences murales des sanitaires- Dépoussiérage des bordures de fenêtres (coté intérieur)- Dépoussiérage des cadres et tableaux
Entretien trimestriel
<ul style="list-style-type: none">- Dépoussiérage des dessus de meubles hauts- Essuyage des radiateurs et des convecteurs- Lavage mécanisé à la mono brosse des sols carrelés- Remise en état des sols textiles à l'injecteur extracteur- Lavage des vitres extérieures accessibles
Nettoyage optionnel (sur demande)
Lavage des vitres extérieures hautes avec nacelle élévatrice
Evacuation des déchets
Le prestataire assurera quotidiennement la collecte des déchets (ordures ménagères). La collecte se fera dans des sacs parfaitement fermés. La fourniture des sacs poubelles nécessaires à la collecte est à la charge du prestataire.
Prestations annexes
Refermer les portes, les fenêtres du site et éteindre la lumière après les opérations de nettoyage. Remettre en ordre les meubles et les accessoires après les opérations de nettoyage.

ANNEXE 5

PLAN et SURFACES DES LOCAUX DU BATIMENT ADMINISTRATIF D'UNE CLINIQUE PRIVÉE



DÉSIGNATION DES LOCAUX	NATURE DES SOLS	SURFACES EN M²
01. Sas	Paillason	4
02. Circulation	Carrelage	112
03. Cafétéria	Parquet	18.8
04. Sanitaires	Carrelage	15.5
05. Bureau	Moquette	18.8
06. Bureau	Moquette	18.8
07. Bureau	Moquette	18.8
08. Bureau	Moquette	12.5
09. Escalier	Pierre	23
10. Circulation	Linoléum	71
11. Salle de réunion	Moquette	32.5
12a. Salle de réunion	Moquette	44
12b. Salle de réunion	Moquette	44
13. Escalier	Bois	14
13a. Dessous escalier	Pierre	18.8
13b. Local reprographie informatique	Linoléum	81

ANNEXE 6

CADENCES DE NETTOYAGE

Opérations de nettoyage	Cadences
Balayage humide surface dégagée	500 m ² /h
Balayage humide surface encombrée	300 m ² /h
Lavage à plat	200 m ² /h
Nettoyage de bureau	500 m ² /h
Vidage des corbeilles et dépoussiérage du mobilier	400 m ² /h
Aspiration ou aspiro brossage	130 m ² /h
Spray méthode	180 m ² /h
Nettoyage du mobilier / équipement	300 m ² /h
Nettoyage des sanitaires (lavabos, cuvette, sol) sans approvisionnement	60 m ² /h
Lustrage	500 m ² /h
Lavage/récurage monobrosse	200 m ² /h
Spray totale	200 m ² /h
Lavage du mobilier	300 m ² /h
Lavage de la vitrerie	40 m ² /h
Injection extraction	40 m ² /h
Décapage au mouillé (y compris aspiration et rinçage)	40 m ² /h
Pose d'émulsion au balai applicateur	150 m ² /h
Nettoyage au canon à mousse	900 m ² /h
Autolaveuse	900 m ² /h

Remarque : la préparation et le rangement du matériel et produit sont compris dans les cadences

CONSOMMATION SOLUTION ET CONSOMMABLE

Techniques	Consommation/m ²
Balayage manuel de surfaces dégagées ou encombrées	1 gaze pour 20 à 30 m ²
Lavage manuel	0,1 à 0,2 litre
Lavage mécanisé à la monobrosse + aspiration	0,2 à 0,5 litre
Lavage mécanisé à l'autolaveuse	0,1 à 0,2 litre
Shampooing mousse sèche	0,3 litre
Shampooing au mouillé + rinçage	0,5 litre
Décapage au mouillé + aspiration	0,5 litre
Injection extraction surfaces dégagées ou encombrées	2 litres
Spray 400 tours/minute ou 1000 tours/minute	2 à 6 grammes
Décapage à sec	3 à 10 grammes
Pose d'émulsion/couche	10 grammes
Spray moquette	10 ml

ANNEXE 7

FICHE PRODUIT TAPI EXTRACT

TASKI

TASKI Tapi Extract

Détergent pour l'injection-extraction des moquettes



C1b

Description

Détergent pour le nettoyage en profondeur des tapis et moquettes par la méthode injection-extraction. Inclut la technologie O.N.T. de neutralisation des mauvaises odeurs et laisse un parfum frais et rémanent.

Propriétés principales

- Excellent pouvoir mouillant et émulsifiant grâce à des composés régulateurs spécifiques
- Détergent efficace, pH neutre
- Certifié "Woolsafe Approved" : vous assure un respect maximum des fibres en laine
- Combinaison spéciale de substances actives mouillantes et émulsionnantes
- Inclut la technologie O.N.T. de neutralisation des mauvaises odeurs
- Élimine les acariens allergènes contenus dans la poussière de maison
- Parfum frais rémanent (pomme verte)

Avantages

- Nettoie en profondeur
- Efficace quelle que soit la dureté de l'eau
- Ravive les couleurs, rend aux moquettes leur souplesse d'origine
- Détruit chimiquement les mauvaises odeurs et laisse un parfum frais
- Testé pour la réduction des allergènes par un laboratoire

Mode d'emploi

Dosage :

Pré-spray (pré-détachage) : 0,5-1 L pour 10 L de solution (5-10%)

Méthode directe (recommandé) : Utiliser 0,2 L pour 10 L de solution (2%)

Augmenter le dosage jusqu'à 1 L pour 10L d'eau (10 %) pour les salissures

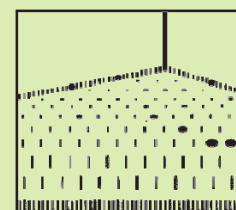
Application :

Méthode d'injection-extraction :

Aspirer soigneusement la moquette à l'aide d'un aspirateur adapté ou d'un aspirobrosseur. Éliminer les taches éventuelles avec la gamme de détachants TASKI Tapi. Traiter les zones très sales avec **TASKI Tapi Extract** dilué à 10 % dans un pulvérisateur rempli d'eau. Vaporiser avec modération sur la surface à nettoyer (traiter au maximum 40 à 50 m² à la fois). Laisser agir 10 minutes sans laisser sécher. Procéder à l'injection-extraction avec une machine à injection extraction remplie d'eau claire, ou avec une monobrosse munie d'un bonnet de laine. Utiliser **TASKI Tapi Defoam** en cas de formation mousse. Peigner la moquette lorsqu'elle est encore humide.

Détachage par la méthode de rinçage :

Aspirer la moquette et imprégner la zone d'eau. Appliquer **TASKI Tapi Extract** sur la tache soluble à l'eau, laisser agir. Rincer et aspirer immédiatement les eaux résiduelles.



TASKI Tapi Extract

Important :

- Avant utilisation, tester la stabilité des couleurs et la compatibilité des matériaux au préalable sur une zone peu visible.
- Ne pas remettre le mobilier en place tant que la moquette n'est pas complètement sèche.
- Protéger les pieds des meubles avec des feuilles de plastique ou support caoutchouc (pour éviter la formation de taches de rouille ou de marques sur le revêtement).
- La méthode TASKI Tapi de détachage par rinçage ne peut être utilisée que sur des moquettes qui ont été installées avec de la colle résistante à l'eau.
- Nous vous recommandons cette méthode d'injection-extraction au maximum 1 à 2 fois par an. Ne pas utiliser cette méthode pour le nettoyage en profondeur sur des moquettes protégées spécifiquement d'origine (ex : traitement Scotch guard) sous peine de détérioration de cette protection.

Données techniques

Aspect:	liquide limpide, jaune pâle
Densité relative [20°C] :	1,032
pH pur (20°C) :	7,20 - 8,20

Les données ci-dessus sont caractéristiques d'une production normale et ne doivent pas être considérées comme des spécifications.

Recommandations pour la manipulation et le stockage

Manipulation : les recommandations complètes relatives aux précautions de manipulation et d'élimination du produit sont disponibles sur la Fiche de Données de Sécurité, accessible sur Internet : www.diese-fds.com

Uniquement pour usage professionnel.

Stockage : Conserver le produit dans son emballage original fermé, à l'abri des températures extrêmes.

Normes

- Certifié "Woolsafe Approved" par Cleaning Research International.
- Réduction du taux d'allergènes dans les moquettes NOGU 051107-02/K1 ; réalisé par BmA – LABOR GbR Allemagne du 07-11-2005.

Législation

Produit de nettoyage conforme au Règlement Détergent CE 648/2004.

Conditionnement disponibles

Nom du produit	Code article	Conditionnement	
Tapi Extract	7513209	2x5 L	
TASKI Tapi Extract	7513206	2x5 L	Migration prévue courant 2012

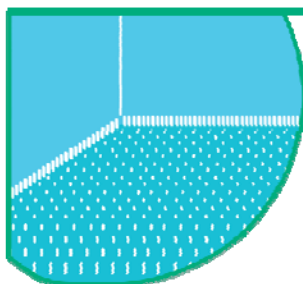
Ce document a une valeur informative et ne constitue en aucun cas une base légale

La Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette doivent rester les documents réglementaires de référence.

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
E2 : Analyse de situations professionnelles	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : 1806-HPS AS U2		Page 12 sur 14

ANNEXE 8

FICHE PRODUIT DÉTACHANT MOQUETTE



Détachant moquette

Ref. 390340

500 mL



CARACTÉRISTIQUES

- Aspect : Liquide limpide
- Couleur : Incolore
- Densité : 1.008 ± 0.010
- pH pur : 10.0 ± 0.5
- Savon : $< 2.5 \%$
- Solvant hydroxylés : $< 2.5 \%$
- Agent alcalin / séquestrant : $< 2.5 \%$

APPLICATIONS

Détachant polyvalent pour tapis et moquettes. Excellent pouvoir détachant sur la majorité des taches animales et végétales. Recommandé pour l'élimination des taches profondes avant un traitement à l'aide d'un shampoing moquette ou d'une injection/extraction.

NORMES & TESTS

Conforme au Règlement Détergents n° 648/2004 relatif à la biodégradabilité des agents de surface.

MODE D'EMPLOI

Passer l'aspirateur. Pulvériser la mousse sur les surfaces à traiter, à une distance de 20 cm. Laisser agir 30 secondes. Frotter avec une brosse.

Essuyer avec un chiffon propre.

L'essuyage en rond avec un chiffon évitera la formation d'auréoles.

En prédétachage avant shampoing, pulvériser sur les taches importantes et insister lors de l'application du shampoing.

PRECAUTIONS D'UTILISATION

Conserver hors de portée des enfants. Craint le gel.

RÉSERVÉ A L'USAGE PROFESSIONNEL

CONDITIONNEMENT

- Sous-emballage : pulvérisateur de 500 ml
- Emballage : carton de 6 pulvérisateurs
- Palettisation : 144 cartons

ÉTIQUETAGE HYGIÈNE & SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité. Formule déposée au Centre Antipoison de Nancy. Tél. 03.83.32.36.36.



5 avenue Gutenberg - BP 137 - 78317 MAUREPAS Cedex
www.groupeplg.com - Tél. 01 34 82 77 77

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE

E2 : Analyse de situations professionnelles

3 heures

Coefficient 4

Repère de l'épreuve : 1806-HPS AS U2

Page 13 sur 14

ANNEXE 9

EXTRAIT DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES ENTREPRISES DE PROPRETÉ ET SERVICES ASSOCIÉS DU 26 JUILLET 2011

Article 3 Hygiène, sécurité et santé au travail

3.3.1. L'activité des salariés de l'entreprise de propreté (extérieure) se déroule dans les locaux des entreprises clientes (utilisatrices) selon les prescriptions des articles R. 4511-1 et suivants du code du travail et selon les dispositions ci-après. La prévention des risques professionnels est coordonnée par l'entreprise utilisatrice et l'entreprise extérieure, notamment dans l'obligation d'établir un plan de prévention conformément par les articles R. 4512-6 et suivants du code du travail.

3.3.2. L'entreprise utilisatrice doit mettre à la disposition de l'entreprise de propreté les installations ou fournitures prévues aux articles R. 4513-8 et suivants du code du travail : notamment local, vestiaires, installations sanitaires. Avant le début des travaux dans une entreprise utilisatrice, les salariés de l'entreprise de propreté (extérieure) seront informés, pendant le temps de travail, des mesures de sécurité à prendre, des risques à éviter et des moyens mis en œuvre pour assurer leur sécurité. Cette information sera adaptée à la présence des travailleurs immigrés.

Ces informations seront également données aux nouveaux salariés affectés à l'exécution des travaux en cours d'opération. Le chef de l'entreprise extérieure s'assure, par ailleurs, du bon état du matériel éventuellement mis à sa disposition par l'entreprise utilisatrice et le responsable de cette dernière indique les consignes de sécurité propres à l'établissement, délimite les secteurs d'intervention et coordonne les mesures prises avec le chef de l'entreprise extérieure.

Le personnel aura à sa disposition le matériel et les moyens de protection nécessaires selon la nature des travaux à exécuter. Pour les travaux particulièrement salissants, il sera fourni des tenues adaptées et tous les accessoires nécessaires (par exemple, selon la nature du travail : bottes, gants, lunettes, casques, chaussures, etc.). Les salariés de l'entreprise de propreté extérieure seront soumis à toutes les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité applicables dans l'entreprise utilisatrice. Une armoire à pharmacie ou, à défaut, une trousse contenant les médicaments et accessoires de premiers secours sera prévue sur chaque chantier. De même, chaque véhicule collectif de travail sera équipé d'une trousse à pharmacie. Le renouvellement de ces équipements sera assuré sous contrôle des délégués du personnel ou, s'il existe, du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Les produits utilisés devront être obligatoirement étiquetés et stockés dans un local ou une armoire réservée à cet effet.

L'entreprise extérieure, en accord avec l'entreprise utilisatrice, prévoira tous moyens appropriés pour qu'un travailleur isolé puisse être rapidement secouru en cas d'accident, conformément à l'article R. 4512-13 du code du travail. Les travailleurs ne pouvant pas comprendre les consignes écrites ne seront pas affectés aux postes isolés. Pour tout travail dangereux, un salarié ne devra jamais travailler seul, mais au moins par équipe de 2. Pour tout chantier, l'entreprise devant assurer les travaux d'entretien en hauteur obtiendra du client et du maître d'œuvre la mise en place de systèmes de sécurité nécessaires à l'entretien.

3.3.3. Conformément à l'article R. 4511-9 du code du travail, une délégation permanente et écrite de responsabilité pourra être remise par l'employeur à un cadre à la condition expresse que l'employeur donne à ce délégué l'autorité et les moyens nécessaires et qu'il se soit assuré de sa compétence en la matière. Chaque salarié concerné aura connaissance de cette délégation et des moyens de prévention. Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, les délégués du personnel en seront tenus informés.

3.3.4. L'employeur doit mettre à la disposition du salarié les moyens et protections lui permettant d'assurer sa sécurité.

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
E2 : Analyse de situations professionnelles	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : 1806-HPS AS U2		Page 14 sur 14